

ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE SOUSTONS  
ET VIEUX BOUCAU.

JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER  
AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.

Bien cordialement

Robert LAVIGNE DU CADET  
Soustons Plage.